

Image not found or type unknown



Prise en charge supplément obsèques

Par **Patricia6702**, le **27/03/2019** à **15:24**

Bonjour,

Mon papa avait souscrit une convention obsèques mais le montant ne couvrait pas la totalité des frais - Il y a cependant assez d'argent sur son compte bancaire pour régler le solde mais la banque fait la sourde oreille face à la demande des pompes funèbres - Que faire ?

Merci